CHOISY-le-ROI
Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
✆ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 25 00054
Déposé le : 08/04/2025
Demandeur : Cabinet JEAN TURMEL ET FILS
Représenté par : Madame Patricia RIBEIRO
Sur un terrain sis à : 5 rue Waldeck Rousseau à Choisy-le-Roi (94600)
Références cadastrales : 22 N 21
Nature des travaux : Ravalement pignon Est

CABINET JEAN TURMEL ET FILS
MADAME PATRICIA RIBEIRO
24 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
94600 CHOISY-LE-ROI

OBJET : DECLARATION PREALABLE
REJET TACITE

Madame,

Par un courriel en date du 06/05/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, votre demande reste incomplète, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une **nouvelle demande d'autorisation** en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 27/08/2025

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,
ALI ID ELOUALI
1er Adjoint au Maire

Mairie de Choisy le Roi
Val de Marne